

Paris, le 25 janvier 2019

**NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ETAT
CHARGÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

**La CNAPE appelle à une véritable dynamique positive en
faveur de la protection de l'enfance**

Après plusieurs mois d'attente, Adrien Taquet vient d'être nommé secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn. La CNAPE fonde de nombreux espoirs dans cette nomination afin que l'enfant soit au cœur du débat public et des politiques publiques.

La protection de l'enfance est un véritable enjeu de société, c'est une obligation individuelle et collective. Viser le bien-être des enfants et des jeunes est l'affaire de tous et un objectif crucial pour l'avenir de notre société.

Cette nomination est un signe positif.

La CNAPE espère que la politique qui sera menée sous l'égide du secrétaire d'Etat permettra un regard plus objectif et constructif sur la protection de l'enfance, qui devra dépasser les clivages actuels et apporter l'apaisement dans l'intérêt des enfants, des jeunes, des familles et des professionnels qui les accompagnent au quotidien.

La CNAPE s'engagera pour contribuer conjointement en ce sens.

CONTACT

**Marie-Charlotte
Lanniée**

Responsable de la
communication

01 45 83 07 00

mc.lanniee@cnape.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE. La CNAPE reconnue d'utilité publique depuis 1982.